

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

COLLAGRO – Le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agro-écologique

Chef de file : FNCUMA (Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)

Contexte

La démographie agricole est marquée par la réduction du nombre d'agriculteurs. Les exploitations sous forme sociétaire se développent, les activités agricoles se diversifient et les modèles de développement se multiplient. Parallèlement, les politiques publiques évoluent dans un contexte marqué par la crise des finances publiques et la recherche d'une légitimation plus forte des aides à l'agriculture. Afin de s'adapter à cette économie caractérisée par un haut niveau d'incertitude et une certaine instabilité, les stratégies d'alliance et de réseaux inter-entreprises s'avèrent pertinentes.

Dans ce cadre, les "systèmes de systèmes d'exploitations" vont prendre une place de plus en plus prépondérante dans l'adaptation de l'agriculture aux nouveaux contextes socio-économiques. L'organisation en groupe relie les exploitations agricoles entre elles pour créer de nouvelles dynamiques d'actions aux problématiques singulières.

De plus, on assiste dans les territoires à l'émergence d'une série d'initiatives où de nouvelles dynamiques collectives, de proximité, se mettent progressivement en place, se structurant, le plus souvent, sur des logiques multiparténariales, conduisant agriculteurs, élus locaux, chefs d'entreprise, artisans, à collaborer localement autrement.

L'agriculture française, au moins en partie, est au début de la transition agro-écologique. Par définition inscrite dans une logique systémique et globale, l'agro-écologie implique de pouvoir dépasser les raisonnements à l'échelle de la parcelle et même de l'exploitation. Le développement des pratiques agro-écologiques conduit donc à des impératifs de coordination entre agriculteurs, et plus largement entre les différents acteurs du territoire, autour de projets dont la finalité reste la production agricole.

En outre, comme chaque territoire est singulier, possède ses propres acteurs, chaque situation est unique. Pour toutes ces raisons, l'agro-écologie est aussi et par essence une science du collectif et de la proximité.

Ainsi, dans cette perspective de transition agro-écologique, les acteurs de l'économie sociale apportent un éclairage singulier en focalisant leur regard sur la coopération territoriale, essentielle pour comprendre la portée des évolutions en cours.

Thème : Agro-écologie

Sous-thèmes : Economie sociale et solidaire

Partenaires : FADEAR – FNCIVAM – FRCIVAM Pays de la Loire - Trame

Territoire concerné : France

Type de bénéficiaires : groupes d'agriculteurs en transition agro-écologique, animateurs qui les accompagnent ; responsables et animateurs des réseaux de développement, travaillant avec des collectifs d'agriculteurs ; pouvoirs publics, collectivités territoriales et financeurs

Coût total prévisionnel du projet :
511 k€

Part dépense publique sollicitée (Etat + Feader) : 408 k€

Dates du projet

Date de début : 1er/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

Agenda du projet :

Réalisés :
CP : 18/12/15, Cellule technique : 21/10/15, 03/12/15, GT 1 : 26/11/15, 10/03/16, 22/03/16, GT 2 : 26/11/15, 22/03/16, GT 3 : 20/11/15, 09/02/16, 25/02/16

Notre projet s'inscrit donc dans cette perspective et vise en particulier à organiser les échanges de pratiques pour renouveler le métier de conseil. En effet, dans un contexte où des pans entiers de la recherche en agro-écologie restent à explorer, où il n'y a plus de solutions "clés en main", l'échange et la discussion entre agriculteurs sur les choix techniques qu'ils expérimentent, contribuent à la construction de nouvelles connaissances. Il s'agit donc de compenser l'absence de connaissances stables et universelles par l'intensité des échanges entre agriculteurs, pour confronter et progressivement valider les observations, les expériences et analyses empiriques.

Dans cet objectif, les organisations du développement agricole ont intérêt à renforcer les compétences de leurs agents pour faciliter les dialogues et partages d'expériences entre agriculteurs, pour aider à révéler les complémentarités entre les exploitations d'un même territoire, et ainsi catalyser la construction de nouvelles modalités de mutualisation. Le conseil agricole ne peut plus se limiter, même si cela reste nécessaire, à une expertise technique. La mise en commun de techniques d'animation et d'accompagnement de collectifs sur un territoire est une plus-value nécessaire, voire indispensable, à la réussite des projets.

Objectifs visés en lien avec Stratégie Europe 2020

Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural

- Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux, PDRR
- Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement,
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales

Résumé du projet

Le projet s'inscrit dans une double perspective : l'économie sociale et solidaire et l'agro-écologie. Il vise en effet à favoriser l'autonomie des collectifs d'acteurs du territoire et des groupes d'agriculteurs, engagés dans une réflexion sur la transition agro-écologique. Cette autonomie est le gage du succès de ces projets et de l'inscription dans la durée de pratiques. Pour cela ce projet vise à mettre en réseau au niveau national comme régional quatre des "principaux" réseaux fédérant des collectifs d'agriculteurs locaux. Cette mise en réseau a pour objectif de favoriser les synergies, l'expertise et les complémentarités dans les domaines croisés de l'agro-écologie et de l'accompagnement de collectifs. Elle doit permettre de favoriser les dynamiques de création et de pérennisation de collectifs, par l'accompagnement local, la reconnaissance par les pouvoirs publics de ces collectifs et la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes avec les objectifs de l'économie sociale et solidaire et l'agro-écologie.

Trois grandes actions, déployées sur trois ans, permettront de répondre à cet objectif global :

Action 1 – Groupes et agro-écologie. Afin de repérer et mettre en valeur les groupes innovants sur les pratiques agro-écologiques, de valoriser et partager leurs expériences, d'en étudier les modalités d'organisation, une banque d'expériences sera élaborée, en lien avec les projets similaires portés par les partenaires, en particulier celle prévue dans le cadre du projet Cap Vert. Ces expériences seront capitalisées et diffusées via divers outils de communication.

Action 2 – Ressources. Au sein de chaque réseau, des outils (méthodes, formations, ...) sont créés pour répondre à la demande des groupes et ce sont ces outils, existants ou à créer, que cette action permettra de mettre en commun entre les partenaires du dispositif MCDR. Chacun (y compris des acteurs extérieurs) pourra ensuite s'en saisir en fonction des besoins du terrain. Outre cette mutualisation, des espaces de rencontres seront organisés autour de ces méthodes, afin d'aborder la manière dont les groupes s'approprient ces différentes ressources.

Action 3 – Analyse des politiques publiques aux niveaux européen, national et surtout régional pour répondre à la question : "Comment sont pris en compte les groupes en transition agro-écologique dans les différentes politiques publiques?". Ce travail d'étude et d'expertise, complété par des expériences de terrain, permettra d'identifier les freins et leviers existants dans les politiques publiques et, le cas échéant, de faire des propositions d'amélioration afin que ces groupes soient mieux accompagnés par les politiques publiques. Il s'agira aussi de questionner les politiques d'appui à l'accompagnement afin de s'assurer que la transition par les collectifs s'opère bien à l'ensemble des acteurs qui les composent.

Ces réflexions se déclineront sous forme de cycles de rencontres autour du fonctionnement de collectifs en transition agro-écologique au niveau régional, sur une à trois régions, Pays de la Loire et Rhône-Alpes étant fortement pressenties.

Résultats attendus et bénéfices de l'action pour les acteurs du développement rural

- **Constituer un réseau de références nationales sur la question du collectif pour la transition agro-écologique.** Les partenaires du projet ont déjà travaillé ou travaillent encore ensemble sur différents sujets (coopération agricole de production, circuits courts, agro-écologie, ...), en lien avec la construction et l'émergence de collectifs multiformes. Par la signature de la convention constitutive du dispositif de MCDR, nous allons formaliser notre travail commun, partager nos outils, en créer d'autres, les diffuser et surtout permettre à nos réseaux de travailler ensemble à l'échelon régional, le tout autour de l'agro-écologie en groupe. COLLAGRO sera donc une nouvelle étape dans l'histoire de notre travail en commun, qui continuera au-delà de 2018.

- **Être au service des réseaux de développement agricole et des groupes d'agriculteurs sur les territoires.**
- **Permettre aux collectifs d'agriculteurs de mieux travailler avec les autres acteurs des territoires** (consommateurs, élus, entreprises, société civile, ...).
- **Être force de proposition auprès des pouvoirs publics.**

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

- Contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des PDR en région.
- Favoriser l'essor de démarches et de solutions innovantes dans les champs de l'économie sociale et solidaire et de l'agro-écologie.
- Assurer la production et le transfert de résultats concrets utiles à l'amélioration des outils, des méthodes et des savoir-faire des acteurs et structures impliqués dans le développement des territoires ruraux.
- Contribuer à la capacité du RRN à être force de proposition d'amélioration des politiques publiques de développement des territoires ruraux en ce qui concerne l'agro-écologie dans les groupes.
- Faciliter la mise en œuvre et la réussite de démarches et solutions innovantes par la mise en réseau, le partage d'expériences et la recherche en commun des méthodologies les plus adaptées.
- Mettre en synergie les compétences détenues par différents organismes et dispersées sur le territoire national.
- Partager des outils, méthodes et dispositifs d'acquisition de données, de connaissances ou de savoir-faire.

Pour cela, nous développerons des synergies entre les partenaires regroupés dans notre dispositif de MCDR pour apporter une valeur ajoutée à leurs propres travaux et pour répondre de manière globale aux attentes de la société.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

- **Action 1 – Groupes et agro-écologie :**
 - Cadre de la banque défini.
 - Test avec une vingtaine de groupes d'agriculteurs identifiés.
 - Cadre de la banque en cours d'amélioration et de test.
 - Grille d'analyse en cours d'élaboration.



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



- **Action 2 – Ressources**
 - Cadre défini.
 - Testé avec une petite dizaine d'outils.
 - Retour de test à faire.
- **Action 3 – Politiques publiques**
 - Première analyse de cinq PDRR.
 - Grille analyse définie.
 - Approfondissement de l'analyse des 5 PDRR en cours.
- **Action transversale : Déclinaison au niveau régional**
 - Les trois régions sont choisies.
 - Pour une région, première proposition du contenu de la rencontre de l'automne 2016.

Actions de communication / capitalisation envisagées

- moyens de communication et de diffusion envisagés : les canaux habituels des différents partenaires (sites internet ; réseaux sociaux, revues tels Entraid', Travaux & Innovations, Transrural Initiatives, Campagnes Solidaires ; listes électroniques d'échanges et newsletters ; ... ; participation aux événements des différents partenaires, comme l'Université aux champs 2017, ...) ; presse agricole ; newsletter spécifique au projet ; ...Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude sur les politiques publiques, des notes pourront être transmises et/ou des présentations faites auprès des acteurs concernés. Le rapport final de l'étude sera diffusé largement auprès des pouvoirs publics.
- publications sur le site web du réseau rural :
 - une fois par an (fin 2016, fin 2017 et en fin de programme), sera publiée la liste des outils avec les contacts concernés ;
 - le rapport final d'analyse des politiques publiques, voire les rapports intermédiaires.
- restitutions ouvertes aux membres du réseau rural : ils seront invités aux séminaires. Certains membres pourront faire partie du comité de pilotage. En fin de programme, des restitutions pourront être faites à la demande.

Modalités de suivi / évaluation envisagées

- Des indicateurs ont été mis en place pour chacune des actions.
- Un comité de pilotage a été mis en place.

Pour aller plus loin, préconisations d'actions pour le Réseau rural national

- Nous mettre en réseau, le plus en amont possible, entre les différents projets MCDR et avec les Réseaux Ruraux Régionaux.
- A terme, tenir compte des préconisations d'amélioration des politiques publiques que nous ferons afin de faciliter la transition agro-écologique au niveau des collectifs d'agriculteurs.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter:

Nom du contact : Marie-Laure BAILLY
 Structure / organisation : FNCUMA
 Adresse : 43 rue Sedaine – CS 91115 – 75338 Paris cedex 11
 Téléphone : 01 44 17 57 83
 E-mail : marie-laure.bailly@cuma.fr

Rédacteur de la fiche :

Marie-Laure BAILLY
Date de rédaction :
 1^{er} avril 2016



Cette action est cofinancée
par le Fonds européen agricole
pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones
rurales.

